

Haute-Savoie : un mineur isolé poignarde son éducateur et met le feu au foyer

Par A.L et A.M

Publié il y a 7 heures,

Mis à jour il y a 4 heures

Blessé au couteau, l'éducateur a été transporté à l'hôpital en urgence absolue. Le suspect de 17 ans a lui aussi été grièvement blessé après avoir tenté de s'en prendre aux gendarmes.

Un mineur non accompagné (MNA) hébergé par le centre d'accueil pour demandeurs d'asile (Cada) de Saint-Jeoire, en Haute-Savoie, a poignardé son éducateur ce mercredi matin, a appris *Le Figaro* de sources concordantes. Peu avant 10h30, le jeune homme de 17 ans s'est montré menaçant envers les deux éducateurs et les cinq autres mineurs non accompagnés partageant le logement.

«Il se serait enfermé dans sa chambre avec ses deux éducateurs tenus en respect par un couteau. Il aurait ensuite mis le feu à son lit avant d'asséner plusieurs coups de couteau à l'un de ses deux éducateurs, le blessant grièvement», développe la procureure de la République de Bonneville, Karline Bouisset, dans un communiqué.

Les gendarmes ont alors pénétré dans la pièce et tenté d'interpeller le suspect, particulièrement agité, à l'aide d'un taser *«avant de faire usage d'une arme de service compte tenu de sa dangerosité»*, poursuit la magistrate. L'éducateur poignardé et son agresseur présumé, tous deux grièvement blessés, ont été transportés à l'hôpital en urgence absolue, avec leur pronostic vital engagé.

Le premier étage détruit par les flammes

En fin de matinée, l'incendie criminel était maîtrisé, laissant la maison dans un état très dégradé, nous précisent les sapeurs-pompiers. Les flammes ont gagné deux des trois niveaux du foyer, *«le premier étage a été entièrement détruit»*, nous indique-t-on.

L'enquête ouverte pour *«séquestration, menaces avec arme, tentative de meurtre sur personne chargée d'une mission de service public et acte de destruction par moyen dangereux»* se poursuit afin de déterminer le mobile de l'attaque. Les investigations ont été confiées à la section de recherche de la gendarmerie de Chambéry. Par ailleurs, l'inspection générale de la gendarmerie nationale a également été saisie afin de vérifier les circonstances dans lesquelles le militaire a fait usage de son arme.

La rédaction vous conseille

- **«Le système risque de craquer» : la protection de l'enfance débordée par les mineurs étrangers isolés**
- **Mineurs étrangers isolés: des jeunes très au fait de leurs droits et qui tombent souvent dans la délinquance**
- **Projet d'attentat à La Défense par un jeune Savoyard : la vive inquiétude des élus locaux face au silence de l'État**

Sujet

Incendie
